RENTRÉE SCOLAIRE 2009/2010

Plus de 8 millions d'élèves sur les bancs des écoles dimanche

8 147 237 élèves répartis sur les cycles primaire, moyen et secondaire rejoindront les bancs des écoles le 13 septembre prochain. La rentrée 2009-2010 s'annonce notamment sous le signe de l'allégement des programmes, l'augmentation du nombre de semaines de cours et d'une densification du calendrier des vacances scolaires.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) -Finies les vacances pour les enfants qui rejoindront dimanche prochain leurs écoles respectives. Ils devront, cette année, suivre les cours tout au long de 35 semaines au lieu de 27 pour les années précédentes.

Ainsi et contrairement aux pratiques habituelles, le mois de juin sera destiné, selon le ministère de l'Education, à l'évaluation des connaissances et des compétences acquises. Ceci alors qu'au cours des années précédentes, les élèves quittaient les établissements scolaires dès la fin du mois de mai.

Le ministre de l'Education nationale avait donné instruction l'année dernière aux directeurs de l'éducation et aux responsables d'établissement de ne pas clôturer l'année dès le mois de mai. Cette année donc, l'année scolaire sera clôturée le 4 juillet 2010.

Les épreuves du baccalauréat se dérouleront du 13 juin au 17 juin 2010, celles du BEM du 20 au 22 juin, tandis que 'examen d'entrée en sixième aura lieu le 9 juin. Les enfants bénéficieront ainsi de 45 jours de vacances, soit 5 de plus que l'année dernière, et ce en plus des vacances d'été qui débuteront le 4 juillet. Ces mesures ont été prises, selon le ministère de l'Education, dans le but d'achever les programmes scolaires dans les temps impartis.

Pour ce qui est des manuels scolaires, pour cette rentrée, 60 millions d'exemplaires ont été produits et répartis sur 155 titres mis à la disposition des établissements scolaires. Les nouveautés de cette année concernent le manuel de 2e année moyenne de tamazight, de 4e année moyenne d'informatique et de 5e primaire de français.

Photo : Samir Sid.

C'est déjà la rentrée !

Allégement des programmes pour les trois cycles

Si l'allégement des programmes a touché les trois cycles, pour ce qui est de l'enseignement primaire, une nouvelle organisation du temps scolaire a été mise en place. Les horaires d'enseignement sont réduits à tous les niveaux du cycle primaire et la durée du cours est de 45 minutes.

Les activités périscolaires et de soutien des élèves des classes d'examen se dérouleront le mardi après-midi, alors que le vendredi et le samedi sont des jours de repos. Sont aussi programmées des séances de médiation pédagogiques dans les matières fondamentales (arabe, mathématique et français). Par ailleurs, et en début de matinée, un quart d'heure sera consacré à l'éducation morale au niveau des établissements.

L'allégement des contenus des programmes avait touché l'ensemble des nivaux des trois cycles d'enseignement avec des taux d'allégement variables d'une discipline à une autre et d'un niveau à un autre.

En matière d'évaluation pédagogique, 11 projets de décret d'application de la loi du 23 janvier 2008 portant orientation sur l'éducation nationale seront en outre promulgués. 8 d'entre eux sont liés notamment à l'obligation de l'enseignement fondamental, aux conditions de contribution des parents d'élèves aux frais de scolarité à l'organisation et au fonctionnement du lycée et du collège.

Poursuites judiciaires et radiation en cas de châtiments corporels

Devant le phénomène de la violence scolaire qui prend de l'ampleur, des mesures ont été prises. Il s'agit notamment de l'interdiction par des dispositions législatives et réglementaires des châtiments corporels ainsi que des insultes, brimades et humiliations.

Les contrevenants à ces interdictions sont passibles de sanctions administratives pouvant aller jusqu'à la radiation ou aux poursuites judiciaires. Ceci en application de la loi d'orientation sur l'éducation nationale, notamment son article 20 qui instruit les élèves sur la nécessité de respecter leurs enseignants et tous les autres membres de la communauté éducative, ainsi que l'article 21 qui interdit le châtiment corporel, les sévices moraux et toutes formes de brimades.

Le projet de décret est en instance de publication, comme les arrêtés et circulaires abondent dans le même sens. Toujours concernant la lutte contre la violence scolaire, et dans le cadre d'une convention signée le 3 mai dernier avec le secteur de la solidarité, 7 000 bénéficiaires de l'allocation du programme d'insertion des jeunes diplômés permettront la prévention des actes de violence à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements scolaires.

Pour ce qui est des capacités d'accueil au niveau des établissements, le cycle moyen qui a subi un engorgement au cours de ces deux dernières années bénéficiera, selon le ministère de l'éducation, de 206 346 nouvelles places pédagogiques. Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, 123 nouveaux lycées pour 98 400 accueilleront les élèves. Pour le cycle primaire, il y aura 4 488 nouvelles salles de classe qui vont assurer 130 152 places pédagogiques. Pour ce qui est de la formation, 131 enseignants dont 77 000 du primaire et 54 000 du moyen poursuivent actuellement une formation à distance de type académique, assurée par des professeurs des instituts de formation et de perfectionnement.

Par ailleurs, un programme décennal de formation est mené conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour assurer la formation de 214 000 enseignants du primaire et du moyen non titulaires d'une licence.

F.-Z. B.

PLAN DELPHINE 2009

Légère baisse de la criminalité

Les actions entreprises par les unités de la Gendarmerie nationale dans le cadre du plan Delphine 2009 ont permis l'arrestation de 5 031 personnes impliquées dans 4 195 affaires. Une baisse de 8,59 % de cas d'atteinte aux personnes et aux biens a été constatée cet été.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) -Les services de la division de la police judiciaire du commandant de la gendarmerie nationale ont constaté une diminution de l'activité criminelle comparativement à la saison estivale de l'année 2008.

«La comparaison de l'activité des mois de juin, juillet et août 2009 avec celle de la même période de l'année 2008 fait ressortir une baisse de 5,2 % en matière d'affaires traitées et de 6,7% concernant les personnes arrêtées», a indiqué, mardi, le commandant Kamel Belkhadem, chef du service de la criminalité et la délinquance à la division de police judiciaire de la Gendarmerie nationale, à l'occasion de la présentation du bilan du plan Delphine.

Au cours de l'été 2009, 4 195 affaires ont été traitées contre 4 425 la saison précédente, et le nombre de personnes arrêtées est de 5 031 contre 5 392 pour 2008. Globalement, la Gendarmerie nationale estime que les atteintes aux personnes et aux biens dans les lieux publics et les voies de communication ont connu une régression de 8,59 %.

L'officier de gendarmerie a toutefois précisé que les effectifs et les moyens engagés du 1er juin au 31 août pour sécuriser les 14 wilayas côtières sont en nette progression. «Un effectif de 43 800 gendarmes (43 717 en 2008) a été déployé. A cela s'ajoutent 54 sections de surveillance et d'intervention (SSI), des unités d'élite de la gendarmerie, qui étaient en permanence sur le terrain, et 200 équipes cynotechniques.

En 2008, les SSI impliquées dans le plan Delphine étaient de 24. Concernant les moyens, 5 600 véhicules, 4 100 motos et 9 hélicoptères ont été engagés», souligne le commandant Belkhadem. Selon lui, le nombre d'opérations coups-de- poing a, lui aussi, augmenté, passant de 418 en 2008 à 595 cette année.

Pour le colonel Djamel Zghida, chef de la division de la police judiciaire, cette baisse s'explique par les dispositions prises dans le cadre de la lutte contre la criminalité.

Photo :Samir Sid.

43 800 gendarmes ont été déployés dans le cadre du plan Delphine.

«Au courant de l'année 2008, nous avons constaté une progression des crimes commis par des associations de malfaiteurs.

Pour faire face à ce phénomène, il a été décidé de renforcer la présence des SSI sur le terrain et de multiplier les opérations coup-de-poing. La tendance s'est inversée dès le premier semestre de l'année 2009 puisque nous avons relevé une baisse de 14% des crimes commis par les associations de malfaiteurs», a souligné le colonel Zghida.

Concernant la sécurité routière, le bilan est plutôt mitigé. On constate une baisse du nombre d'accidents (2 879, soit moins 112) mais une nette augmentation de décès (442, soit plus de 33).

T. H.